

# PAPILLOMAVIRUS : ET SI LES ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES SE FAISAIENT VACCINER EN PHARMACIE ?

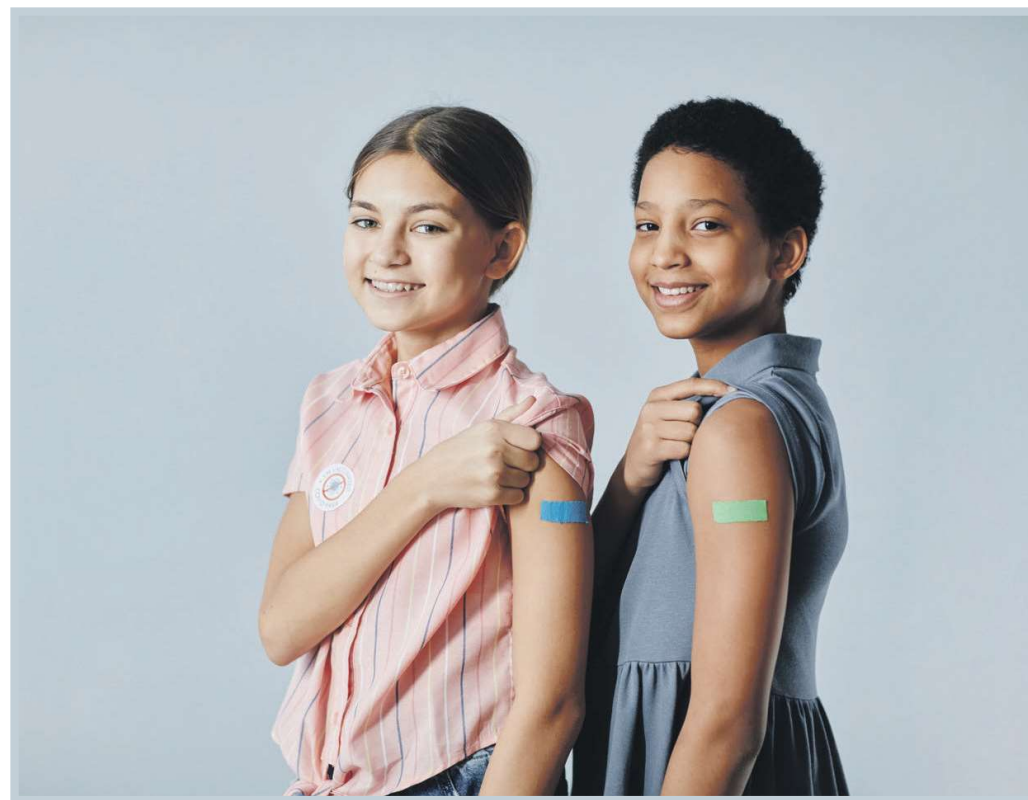
Selon l'Organisation mondiale de la santé, la vaccination est l'une des actions de santé publique parmi les plus efficaces. En 2019, l'institution internationale estimait ainsi qu'elle permettait de prévenir 2 à 3 millions de décès chaque année. La vaccination est donc un véritable enjeu de santé publique : depuis août 2023, les pharmaciens d'officine peuvent désormais administrer, même sans ordonnance et sous réserve de formation, l'ensemble des vaccins du calendrier vaccinal aux personnes âgées d'au moins 11 ans. Parmi ces vaccins, figure celui contre les infections à papillomavirus humain (HPV).

## Qu'est-ce que le HPV ?

Les HPV sont une grande famille regroupant presque 200 virus circulant facilement. Les infections à papillomavirus humains se transmettent lors de contacts sexuels, le préservatif ne protégeant que partiellement : 80 % de la population y est confrontée au cours de sa vie. Dans la grande majorité des cas, l'infection par un HPV est asymptomatique. Cependant, certains HPV, plus agressifs, peuvent conduire au développement de condylomes, de cancers du col de l'utérus ou de cancers des muqueuses (buccale ou anale). Les cancers oropharyngés à HPV sont également en progression, aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Chaque année en France, 6 400 cancers sont liés aux HPV, dont 1 sur 4 chez les hommes.

## Comment se faire vacciner ?

La vaccination contre les papillomavirus existe depuis 2006. Et depuis août 2023, la démarche a été simplifiée : il suffit de se présenter en pharmacie, de préférence avec



son carnet de santé et/ou son carnet de vaccination. Après avoir vérifié l'éligibilité du patient, le pharmacien administre le vaccin, transmet les informations à la sécurité sociale afin de garantir la prise en charge et renseigne le carnet de vaccination numérique du

patient. Les vaccins contre les HPV sont utilisés dans de nombreux pays depuis une quinzaine d'années et sont autant à destination des filles que des garçons.

## Quand se faire vacciner ?

La vaccination contre les HPV peut être faite dès l'âge de 11 ans, chez les filles et les garçons. Elle est indolore et très bien tolérée. Dans le monde, plus de 100 millions d'adolescents ont déjà fait cette vaccination.

## Est-ce que ça marche ?

Des études menées en Australie, aux Etats-Unis et en France ont estimé l'efficacité des vaccins contre les infections HPV entre 86 % et 96 %. Le premier pays cité fait justement figure d'exemple : la couverture vaccinale est très importante et de nombreuses études ont montré une diminution rapide et durable de la prévalence des infections liées aux virus HPV et du risque de lésions précancéreuses du col de l'utérus chez les jeunes femmes vaccinées à partir de 2007. Le département de la Santé australien table sur une éradication du cancer de l'utérus d'ici à 2035..

Plus d'informations sur

<https://www.urpspharmaciens-occitanie.fr/communications>